



ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

Maintien

Question écrite n° 39156

Texte de la question

M Andre Lajoinie rappelle a M le ministre delegue aupres du ministre de l'interieur, charge de la securite, que le 2 fevrier, lors d'une manifestation organisee par le SNPES a l'occasion d'un journee de greve destinee a protester contre le demantelement de l'education surveillee et l'autoritarisme de la direction, les brigades d'intervention de la prefecture de police de Paris sont intervenues avec sauvagerie, blessant plusieurs manifestants. Selon les organisateurs de cette manifestation, il semble que ces forces de police aient ete laissees un temps sans commandement, et que certains elements policiers aient ete en etat d'ebriete. En consequence, il lui demande d'ordonner les mesures d'instructions necessaires a l'etablissement des responsabilites des forces de l'ordre dont le comportement a une fois de plus viole la liberte publique fondamentale de manifester.

Données clés

Auteur : [M. Lajoinie André](#)

Circonscription : - COM

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 39156

Rubrique : Ordre public

Ministère interrogé : sécurité

Ministère attributaire : sécurité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 18 avril 1988, page 1622